



Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 93420/EPS/00745-2
Date du repérage : 08/04/2025
Heure d'arrivée : 10 h 15
Durée du repérage : 00 h 30

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **93420**
Commune : **VILLEPINTE**
Adresse : **63-65 chemin du Loup**
Section cadastrale BE, Parcelle(s) n° 66
Désignation et situation du ou des lots de copropriété : **Rdc gauche, Lot numéro Rdc gauche**

Désignation du propriétaire

©AVOVENTES.FR

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom
Adresse

Repérage

Périmètre de repérage : **Appartement au rdc gauche**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :
Raison sociale :
Adresse : **5 place Violaine, 77730 NANTEUIL-SUR-MARNE**
Numéro SIRET : **809766330**
Désignation de la compagnie d'assurance : **GAN**

Surface habitable en m²

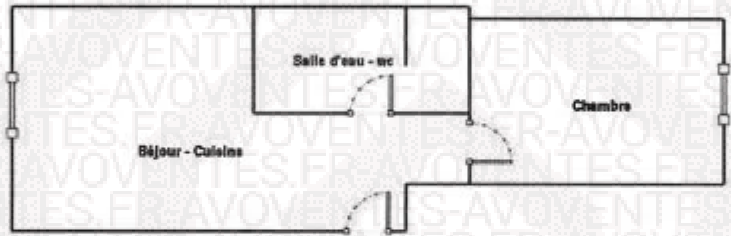
Surface habitable totale : 29,51 m² (vingt-neuf mètres carrés cinquante et un)

Résultat du repérage

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Boutin :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Séjour - Cuisine	16,02	16,02	
Chambre	8,94	8,94	
Salle d'eau - wc	4,55	4,55	

Croquis de Repérage



LOGEMENT AU RDC GAUCHE

Fait à **VILLEPINTE**, le **08/04/2025**